

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DU LAMENTIN

Au Capital de 2.000.000 de francs

R. C. Fort-de-France N° 63

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DU 16 JUILLET 1945

Sur les Comptes de l'Exercice 1943-1944

par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

IMPRIMERIE RELIURE
A. Beaudin
87, Rue Blénac, 87
FORT DE FRANCE Martinique
1945

CO38/084

EXERCICE

SOCIÉTÉ ANONYME

DE

L'USINE DU LAMENTIN

Au Capital de 2.000.000 de francs

R. C. Fort-de-France N° 63

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES
DU 16 JUILLET 1945

Sur les Comptes de l'Exercice 1943-1944

par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

Messieurs

C'est pour la même raison exposée dans notre rapport sur l'exercice 1942/1943 que nous sommes aussi en retard pour vous présenter dans cette même séance aujourd'hui les comptes de l'exercice 1943/1944.

La publication au Journal Officiel de la Colonie du 24 Mai 1945 du prix de Frs : 430, la tonne pour les cannes de 1944 nous met en mesure de vous présenter ces comptes

Vous avez ci-après le détail des comptes de Fabrication et de Profits et Pertes et le Bilan à la suite.

DÉPENSES

SUCRES

Achat de 7.152.740 kg. de cannes à 245,21 o/oo		1 753 923 37
Main d'œuvre de Fabrication	276.253.75	
Réparations et Entretien	1.275 909.18	
Frais généraux	491.926.13	
Transports cannes	270.812.56	
Transports divers	116.069.75	
Morne Cabri.	266.262 43	
Entretien des voies ferrées	287.038.89	
Réparations et Entretien wagons	11.627.55	
Approvisionnements	125 787.44	
Combustible	39.156 07	
Patentes	127.650 90	
Impôts sur Bénéf. Indust. et Comm.	101.602.00	
Intérêts et Escompte	59.145.55	
Assurances sur accidents du travail	112 168.45	
Allocations familiales	140.178.21	
Congés payés.	63.358.55	
Assurances sur sucres stockés	114.418.90	
Assurances contre incendie	57.300.75	
Electricité	87.791.55	
Frais de procédure	45.896.40	
Construction Magasin à sucre	116 414 21	
Réparation et entretien embarcations	4.472 00	4.191.241.22
		<u>5.945.164.59</u>

RHUMS

Achat de 7.652.405 kg. de cannes à 245 21..	1.876.446.23	
Main d'œuvre de distillation	29.945.40	
Réparations et entretien	30.529.40	
Frais généraux	139.612.20	
Patentes	5.732.30	
Ammoniaque	4.282.55	
Caramel	22.500.00	
Approvisionnements	49.849.35	
Combustible	94.861.50	
Futailles	376.932 50	
Foudres	110.121.65	
Manquants sur rhums (droits)	124.172.90	
Droits sur rhums	161.233.60	3.026.219.58
		<u>8.971.384.17</u>

1943 — 1944

DOIT

RECETTES

SUCRES

Sucres vendus réalisés

903	Sacs de sucre vendus,	555.612.50	
	Droits ad valorem	75.086.67	480.525.83

Sucres à réaliser en 1944

3.412	Sacs restant en magasins au 31 octobre 1944 non vendus		mémoire
			<u>480.525.83</u>

RHUMS

Rhums vendus réalisés au 31 Octobre 1944

96.456 l.	rhums Cons. locale	874.206.64	
54.144 l.	rhums Chauffage	435.972.25	
262.072 l.	rhums Hors contingent 2	669.906.42	3.980.085.31

Rhums à réaliser en 1944

24.615 l.	rum Cons. locale	217.474.97	
70.470 l.	rhums Chauffage	558.666.15	
1.999 l.	rhums H Conting.	13.993.00	
22 l.	rhums Contingenté	330.00	
541.699 l.	rhums restant, en ma- gasin à vendre	mémoire	790.464.12
<u>1.051.457 litres</u>			<u>4.770.549.43</u>

à déduire :

<u>194.283 l.</u>	rhums restant de 1943	874.273.50	
857.174 l.	Rhum fabriqués en 1944		<u>3.896.275.93</u>
			4.376.801.76
	Balance (Pertes)		<u>4.594.582.41</u>
			<u>8.971.384.17</u>

DOIT

PROFITS &

Notes d'honoraires Me P. THEANOR	1.981.25	
Timbres sur Actions	1.200.00	
Pertes des Propriétés de l'Usine au 31/10/44	<u>2.500.323.77</u>	2.503 505.02
Intérêts 1944 aux Actionnaires		<u>100 000 00</u>
		<u>2 603.505 02</u>

au 31 Octobre 1944, le compte "PROFITS & PERTES",
présentait avec une balance débitrice de Frs: 2.603.505,02

De cette somme il y a lieu de déduire:

la part des Propriétés de l'Usine dans le
règlement définitif des cannes, soit
5.285.690 Kgs. à 184,79 %..... 976.742,64

les 5% d'intérêts statutaires déjà
prélevés..... 100.000,-
----- I.076.742,64

balance débitrice de..... Frs: 1.526.762,38

au 31 Octobre 1944, le compte "HERVIE & HERVIE"
présentait avec une balance débitrice de Frs: 2.000.000,00

De cette somme il y a lieu de déduire:

la part des propriétés de l'Union dans la
réglement définitif des sommes, soit
2.222.000 Frs. à 100,00 %

les 25 d'intérêts statutaires déjà
prélevés.....

100.000,-

1.076.722,84

balance débitrice de Frs: 1.226.722,84

ACTIF A

BILAN DE L'USINE DU LAMENTIN

Usine et ses Annexes		2.000.000.00
Habitation Bochet, Cte Capital	275.000.00	
« Desmé & Petite-Rivière	457 832 95	
« Labaut, Cte Capital	100.000 00	
« Plaisance, Cte Capital	175 000.00	
« Maugée, Cte Capital	150.000.00	
« Ste Croix, Cte Capital	70.921.81	
« Providence, Cte Capital	50.000 00	
Terres Long Pré	250 697.47	1.529.452.23
<hr/>		
Actions de N/ Société		7.000.00
« Usine de Beauport		1.400.00
Bœufs		32.773 74
Besse Neveu, Cabrol Jeune		35.420 85
Caisse		115.263.95
Approvisionnements en Magasin		1.394.543.18
« en cours de réception		129.209.63
Combustible		413.596.40
Futailles		1.109.253.60
Impôt sur le Revenu		213 861 50
Débiteurs divers		1.337.591.21
Sucres à réaliser 1941		3.089.879.40
Sucres à réaliser en 1943		5.882.645.39
Sirops à réaliser 1943		3.028 912 00
Denrées à réaliser 1944		790 464.12
Profits et Pertes 1942-1943		345.243.66
Profits et Pertes 1943-1944		2.603.305.02
Résultats Exercice 1943-1944		4.594.582.41
		<hr/>
		28.654.398.29
		<hr/>

Arrêté au 31 Octobre 1944

PASSIF

Capital	2.000.000.00
Capital supplémentaire	1.529.452.23
Fonds de faisance valoir	719.791.68
Habitation Petite-Rivière Eug. Graeve	23.700.10
Créanciers concordataires	3 661.51
Crédit à régulariser	10.000.00
Coupons aux Actionnaires	638.728 80
Agence	4.599.085.07
Combustible à payer	61.452.45
Droits sur Rhum à payer	41 840.84
Droits sur sucre à payer	43.601.71
Provisions pour renouvellement de matériel	3.000.000 00
Provision pour achat d'engrais	864.830 52
Prélèvement pour avaries manquants et commission sur Sucres.	248.142.25
Sucres à réaliser 1942	285.168.00
Traites sur sucres exportés	3.021.120 00
Bordereaux dus aux Fournisseurs	19.785.11
Créditeurs divers	1.890.618.40
Crédit Martiniquais, Cte. Avances sur sucre	5.000 000.00
Résultats Exercice 1942-1943	4.653.419.59

28 654.398.29

Le Compte « Résultat exercice 1943-1944 », qui se présentait au 31 octobre 1944 avec une balance débitrice de frs. 4.594.582,41 accuse actuellement un solde créditeur de frs. 3 052.970.59

par suite des estimations et revalorisations suivantes :

Estimation des 3.412 Qx de sucre restant à vendre au 31 octobre 1944 à frs. 705,00	2.405.460	
à déduire : Droits ad valorem (97 frs)	330.964	2.074 496.00

Estimation des rhums restant à vendre au 31 décembre 1944 soit 541.699 l.		
à déduire pour manquants. 33 498 l.		
	508.201 l. à f.8	4.065.608.00

Revalorisation des mélasses restant des précédents exercices.		1.507.449 00
à déduire :		7.647.553 00

Balance débitrice au 31 octobre 1944 Cte « Résultat Exercice 1943-1944 ».		4.594.582.41
Reste		<u>3.052 970 59</u>

De cette somme, il y a lieu de déduire :

Pour porter le prix des cannes à un règlement définitif de frs. . . 430,00 la Tonne (J. O. du 24 mai 1945), soit un complément de 184 fr 79 sur 14.805.145 kgs de cannes		2.735.842.74
--	--	--------------

Reste		<u>317.127.85</u>
-----------------	--	-------------------

sous déduction de l'intérêt statuaire 5 o/o		
soit frs : 100.000 00		
Impot en sus	23.762.30	

ensemble		<u>123.762.30</u>
----------	--	-------------------

Différence frs.		<u>193.365 55</u>
---------------------------	--	-------------------

dont vous aurez à décider de l'affectation.

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'USINE DU LAMEMTIN

Rapport du comité de surveillance

Messieurs,

Conformément au mandat reçu de votre dernière Assemblée générale, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de votre Société pendant l'exercice 1944.

Nous avons obtenu de votre direction tous les éléments utiles à l'accomplissement de notre mission, et les documents comptables relatifs à cet exercice nous ont été remis dans les délais légaux.

Les comptes qui nous sont présentés sont conformes aux livres et le bilan reflète sincèrement la situation de votre Société. Nous estimons que vous pouvez les approuver et donner à l'Administrateur décharge de sa gestion.

Fort-de-France, le 15 Juin 1945.

Victor DEPAZ — Henri LITTEE — Raoul ASSÉLIN

Jh. ROSEAU agréé par la Cour d'Appel de la Martinique
